

Séance du 28 mars 2022

L'an deux mille vingt deux le Conseil Municipal de Morisel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	10	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Mme COUZEREAU Ophélie; MM. BERULLIER Frédéric, BOULOGNE Christian, DEVOS Jérémy, DUMONT Olivier, JULLIEN Francis, PEGORARO Marino, PROYART Hervé, RETOURNE Vincent, VAN DE VELDE Michel

Procurat ion(s) :

Mmes CATEL Chrystele représentée par M. RETOURNÉ Vincent, DACHICOURT Claire représentée par M. VAN DE VELDE Michel et M. LEFEVRE Gabriel représenté par M. VAN DE VELDE Michel.

Date de la convocation
22 mars 2022
Date d'affichage
04 avril 2022

Etai(en)t absent(s) :

Mme TOMPOUSKY Barbara.

Etai(en)t excusé(s) :

Mmes CATEL Chrystèle et DACHICOURT Claire; MM. LEFEVRE Gabriel et PROYART Benoît.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

04 avril 2022

et publication du

04 avril 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M.RETOURNÉ Vincent.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

M. Le Maire, Michel VAN DE VELDE expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par M. SQUIBAN et Mme BIENCOURT à la clôture de l'exercice.

M. Le Maire, Michel VAN DE VELDE le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du conseil en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MORISEL

Le Maire VAN DE VELDE Michel



M. LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE